

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 29 (1958)  
**Heft:** 8

**Artikel:** L'industrie jurassienne  
**Autor:** Schaller, J.-M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824695>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIX<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N<sup>o</sup> 8. Août 1958

## SOMMAIRE

L'industrie jurassienne  
Excursion de la Société forestière bernoise dans les forêts domaniales des Ecorcheresses  
Marché du travail — Communications officielles  
Chronique économique

## L'industrie jurassienne

### Les conditions de la production industrielle

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de faire une étude historique de l'évolution de l'industrie dans le Jura, ni d'analyser toutes les causes qui ont donné l'impulsion première à l'économie jurassienne. Cependant, on constate que le Jura a commencé à se développer au point de vue industriel à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, date de son rattachement au canton de Berne. Cependant ce phénomène n'est pas la cause de l'essor du Jura. Il faut se replacer à l'époque et se rendre compte que la Suisse entière subissait les assauts de la révolution industrielle. Une foule de découvertes d'une grande importance commençaient à trouver leur application dans l'économie : la vapeur permettait aux ateliers artisanaux d'employer des machines plus puissantes, d'accroître le personnel, bref de transformer l'atelier en petite fabrique. Le chemin de fer ouvrait de nouveaux débouchés, permettait un écoulement plus rapide des produits, agrandissait les marchés. L'électricité et le moteur à explosion venaient compléter la série magnifique de ces innovations.

Voilà le cadre dans lequel se produisait l'industrialisation du Jura. Ce sont en somme les causes communes à toute la Suisse. Il existe cependant certains facteurs propres au Jura qui ont favorisé ou au contraire retardé ce développement. Les facteurs naturels ne sont pas favorables au Jura et ce ne sont pas ceux qui ont permis un essor rapide. Les facteurs humains, par contre, sont à la base de l'industrialisation du Jura.

### Facteurs naturels

#### Situation et voies de communications

Très tôt les voies de communication ont emprunté les régions naturelles. Bâle est reliée à la Suisse romande par la vallée de la Birse. Porrentruy doit franchir les Rangiers pour communiquer avec le reste du pays. Le Vallon de Saint-Imier emprunte la vallée de la Suze pour se rendre à La Chaux-de-Fonds ou à Bienne. Perchées sur leur haut plateau, les Franches-Montagnes peuvent atteindre Delémont par Glovelier. Elles communiquent avec La Chaux-de-Fonds et Bienne par la voie du sud.

L'état de ces routes laisse à désirer. C'est d'ailleurs un des nombreux sujets de discussions avec le gouvernement cantonal. Les Jurasien s'impatientent car beaucoup de projets d'amélioration se couvrent de poussière dans les tiroirs de l'administration cantonale.

La situation n'est guère plus réjouissante quant aux chemins de fer. Le Jurassien se sent abandonné. Pourtant il possède deux artères très importantes : la ligne Bâle-Genève qui passe par Delémont, et la ligne Paris-Milan par Porrentruy.

La ligne qui relie Bâle à la Suisse romande possède un trafic important. Cependant sur le parcours Bâle-Delémont les doubles voies n'existent pas, ce qui a pour conséquence de limiter le nombre de trains journaliers et d'entraîner de sérieux retards dans le trafic lorsqu'un convoi n'observe pas l'horaire pour le croisement prévu dans une gare.

Depuis la guerre de 1914-1918, la grande transversale Paris-Milan passant par Porrentruy a perdu de plus en plus de son importance. Cette situation alarmante est due à l'attitude de la SNCF qui achemine tous ses trains sur Bâle. D'autre part, pour des raisons de rationalisation, les maisons de transit installées à Bâle préfèrent concentrer tout leur trafic dans une même gare et cela aux dépens de Porrentruy<sup>1</sup>. Plusieurs revendications des milieux officiels du Jura sont restées sans écho tant à Paris qu'à Berne.

Reliant Berne à La Chaux-de-Fonds, la ligne du Vallon de Saint-Imier n'a qu'une importance régionale sur le plan suisse. Dans le cadre du Jura, par contre, elle permet à un grand nombre de personnes de cette vallée de se déplacer quotidiennement soit à Bienne, soit à La Chaux-de-Fonds, deux centres d'attraction puissants pour le Jura horloger.

Là où le chemin de fer n'a pas pu être installé pour des raisons financières ou politiques, un service de cars relie différentes vallées du Jura aux centres industriels. Cette déficience est la cause du manque d'industrialisation de ces régions et contraint les habitants à se déplacer très loin parfois pour trouver un emploi. Une industrie ne vient pas s'implanter à un endroit où les communications ferroviaires font défaut. Le Val Terbi, par exemple, souffre du manque d'industries principalement parce que le chemin de fer n'existe pas.

Ainsi le Jura n'est pas favorisé quant aux voies de communication. Son relief accroît encore les difficultés de rapprochement entre les différentes régions. Sa situation géographique est un peu meilleure. Faisant frontière avec la France et à proximité des grands centres tels que Bâle, Bienne et La Chaux-de-Fonds, le Jura a pu bénéficier du développement de ces régions. Il est remarquable de noter que le Jura n'a pour ainsi dire aucun lien économique avec sa capitale politique, Berne. Ceci est dû à la grande distance séparant le Jura de Berne. D'autre part, cette ville est avant tout un centre administratif. Proportionnellement à sa population, son nombre d'industries est petit.

### **Sources d'énergie**

Très tôt, l'homme a cherché à remplacer l'énergie humaine par l'énergie naturelle, pour éviter la fatigue d'abord, pour bénéficier d'une plus grande force ensuite et surtout. Le Jura disposant de l'eau

<sup>1</sup> Fr. Schaller, Le problème du transit. Bulletin de l'ADIJ 1947, p. 17.

comme source principale d'énergie (le charbon faisant totalement défaut), ses artisans sont venus s'installer individuellement ou collectivement en des endroits où il était possible d'utiliser cette ressource naturelle, d'en capter la force mécanique. Grâce à la découverte du transport de l'énergie électrique, la fabrique a pu se libérer ainsi de la servitude d'un endroit déterminé et s'installer où bon lui semblait.

Cependant les cours d'eau du Jura à eux seuls ne permettent pas l'installation d'usines électriques pouvant couvrir tous les besoins de ce pays. Les conditions hydrologiques rendent impossible la production massive de l'électricité : le débit des rivières est limité, le terrain sans déclivité.

La société des Forces motrices bernoises approvisionne le Jura en électricité. Il existe naturellement un certain nombre d'usines électriques qui appartiennent à des entreprises privées et servent à couvrir leurs propres besoins. La société des Forces motrices bernoises achemine vers le Jura le courant produit dans l'Ancien canton. Elle a passé avec certaines communes un contrat par lequel elle a acheté la totalité de leur réseau électrique et elle se charge de l'entretien.

Les districts de Courtelary et des Franches-Montagnes sont alimentés par la société des Forces électriques de La Goule.

### Ressources du sous-sol

« Le fer de Monseigneur l'Evêque de Bâle est le meilleur qu'on puisse trouver. » Tel était le jugement que portait le XVII<sup>e</sup> siècle, puis ce fut celui de Napoléon<sup>2</sup>. Les gisements de fer les plus importants de Suisse se trouvent dans la vallée de Delémont, s'étendant de Glovelier à Mervelier, sur une distance de plus de 20 km. S'il n'est pas possible de prouver historiquement que l'exploitation avait lieu au temps des Romains déjà, on peut cependant le supposer sans grand risque d'erreur. De 1356 jusqu'en 1793, l'exploitation du minerai de fer était une régence des Princes-évêques de Bâle<sup>3</sup>. Par la suite et jusqu'à la fin de la guerre de 1939-1945, ce sont les Usines de Louis de Roll qui se sont chargées de ces mines.

Nous ne voulons pas nous étendre démesurément sur cette ressource du sous-sol jurassien, car actuellement les galeries sont fermées et l'on est bien décidé à ne plus les rouvrir. Nous allons cependant donner quelque chiffres de la production au cours de ces cinquante dernières années.

Le minerai était de bonne qualité, puisque sa teneur en fer était de 40 % ; d'autre part, sa contenance en soufre et en phosphore était minime. Lorsque la guerre de 1914-1918 éclata, les puits de Delémont étaient les seuls en activité de toute la Suisse. On extrayait du minerai de 4 puits différents ; celui des Prés Roses, le plus important, ne put fonctionner qu'à partir de 1922. Cependant, on abandonna les différents puits les uns après les autres au cours des années 1917 à 1926, non seulement à cause de l'épuisement des filons, mais surtout parce que le haut-fourneau de Choindez avait dû être éteint, par suite d'un manque de charbon.

<sup>2</sup> G.D., Impressions jurassiennes. Gazette de Lausanne, No 286, 14 octobre 1942.

<sup>3</sup> E. Halter, Die Entwicklung der schweizerischen Roheisen-Wirtschaft von ihren Anfängen bis zum Jahre 1935. Diss. Berne 1954.

Après 15 ans d'interruption, l'exploitation des gisements de Delémont fut reprise au mois de novembre 1941. Au cours des années 1941 à 1945, la production a été la suivante :

Année	Personnel occupé en moyenne	Minerai de fer en t (lavé)
1941	20	69
1942	40	8 052
1943	59	11 988
1944	49	8 472
1945	11	2 046 <sup>4</sup>

Contrairement à ce qui se passait avec les autres gisements suisses, la production de Delémont était entièrement absorbée par une seule entreprise : Louis de Roll.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'exploitation cessa au début de juin 1945, par suite de difficultés d'approvisionnement en charbon pour le haut-fourneau de Choindéz.

Au cours des années 1914-1918, la production annuelle s'est élevée en moyenne à 6000 t de minerai lavé, soit au total 30 000 t environ.

La présence du minerai de fer dans la vallée de Delémont explique l'installation dans le Jura de deux succursales importantes des Usines de Louis de Roll à Choindéz et aux Rondez. Nous pouvons de même expliquer l'existence de la verrerie de Moutier grâce aux carrières de sable vitrifiable de bonne qualité que l'on rencontre le long du cours supérieur de la Birse et du Doubs. La nature de ce sable convient parfaitement à la fabrication du verre à vitre, du verre à bouteille, auxquelles se vouaient plusieurs petites entreprises durant les siècles passés, mais qui ont dû cesser leur travail, car elles ne pouvaient pas supporter les dépenses écrasantes d'une installation répondant aux exigences modernes.

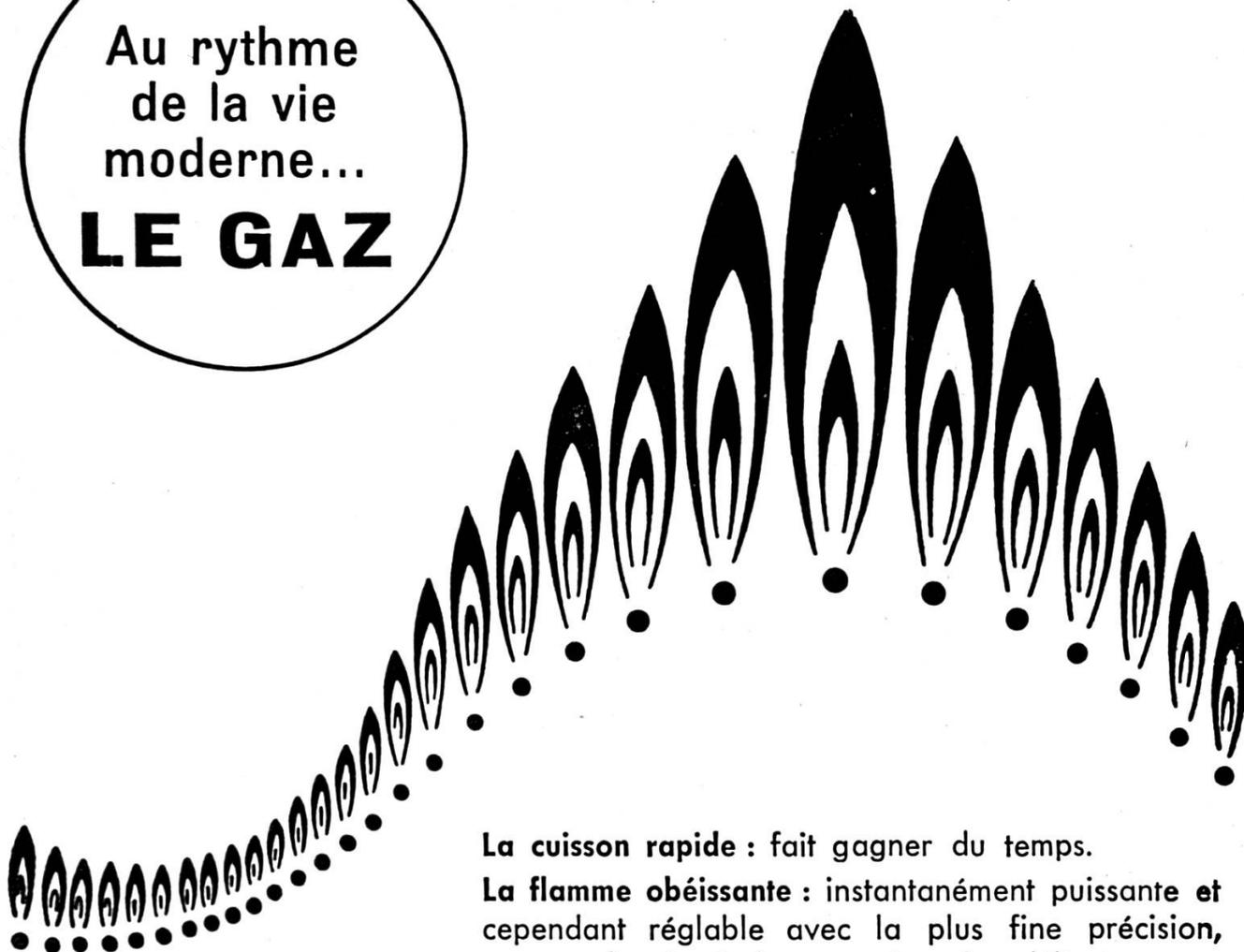
Le sous-sol jurassien possède une troisième richesse répartie sur tout son territoire : les pierres calcaires. Contrairement au minerai de fer qui est abandonné et au sable vitrifiable qui a une importance secondaire, les calcaires au contraire font l'objet d'une exploitation intense le long de la Birse, du Doubs et des petites rivières jurassiennes. Nous ne voulons pas mentionner toutes les carrières qui concassent les pierres pour les transformer en matériaux de construction employés pour les bâtiments ou les revêtements des routes, les plus importantes étant celles de Choindéz, Bellerive, Laufon. En revanche, d'autres entreprises se sont spécialisées. Ainsi, Bärschwil, appartenant au canton de Soleure, mais sur le cours de la Birse entre Liesberg et Laufon, exploite des calcaires colorés sous le nom de « Jurasite ». Liesberg, Laufon et Reuchenette transforment ces calcaires en ciment Portland. Saint-Ursanne est réputée pour la fabrication de la chaux.

En relatant les ressources du sous-sol jurassien, nous pouvons tirer la conclusion qu'il n'est pas plus riche que le reste de la Suisse, ni plus pauvre et que les industries vivant de ces ressources constituent un pourcentage peu important, comparativement aux autres entreprises.

<sup>4</sup> H.-R. Wehrli, Die Eisenerzeugung der Schweiz im zweiten Weltkrieg. Diss. Berne 1954, p. 37.

Au rythme  
de la vie  
moderne...

**LE GAZ**



**La cuisson rapide** : fait gagner du temps.

**La flamme obéissante** : instantanément puissante et cependant réglable avec la plus fine précision, permet de réussir les mets les plus délicats.

**Les usines à gaz jurassiennes de**

**Bienne**

**Delémont**

**Granges**

**Moutier**

**Porrentruy**

**Saint-Imier**

**Tavannes**

Travaux et revêtements de routes  
Pavages et asphaltage  
Cylindrages

***Stuag***

*Entreprise suisse de construction  
de routes et de travaux publics S.A.*

Rue des Jardins 12

**Bienne**

Tél. (032) 2 20 77

868

**PARISIENNES  
SUPERFILTRE**

la cigarette  
la plus douce  
de l'année



881

## Facteurs humains

### Historique

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons de très bons renseignements sur l'industrie du Jura dans l'« Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle », du doyen Charles-Ferdinand Morel<sup>5</sup>. L'agriculture était la ressource principale du Jura. L'artisanat n'était qu'un accessoire pour le paysan durant la morte saison ou lorsque le temps était mauvais. Nous apprenons que les deux grands centres d'attraction d'alors étaient Porrentruy, ancienne capitale de l'Evêché et le Haut-Erguel, c'est-à-dire le haut du Vallon de Saint-Imier. Les industries les plus connues étaient celles de la faïence à Bonfol où l'on fabriquait les célèbres caquelons et celles de fer. Grâce à la présence du fer dans le Jura, trois hauts-fourneaux étaient en activité : celui de Bellefontaine, celui d'Undervelier et celui de Courrendlin. Annuellement la production s'élevait à 23 000 quintaux de fonte et 700 ouvriers y travaillaient. Cependant ces hauts-fourneaux consommaient une énorme quantité de bois et ce fut en partie la cause de leur mise hors service.

Une partie de la population s'adonnait au tissage du lin et du chanvre. La qualité des tissus était excellente à en croire P.-O. Bessire<sup>6</sup>. « Leur tissu était d'une solidité à toute épreuve. Les trousseaux n'avaient pas à être renouvelés souvent ; celui d'une jeune mariée durait une ou deux générations, et même plus. » Jusqu'en 1930, le Val Terbi connut une ère de prospérité avec le tissage de la soie. Puis la crise est venue y mettre fin.

En 1850, il y avait six hauts-fourneaux en activité dans le Jura. Ils fournirent une grande partie du fer pour la construction des chemins de fer en Suisse. Hélas, cela leur fut fatal, car une fois érigé, le chemin de fer amena le minerai et le coke de l'étranger à des prix très avantageux. Seuls les hauts-fourneaux de Choindez et des Rondez, appartenant à Louis de Roll, restèrent en activité. En 1889, celui des Rondez fut démoli et il ne reste aujourd'hui que le haut-fourneau de Choindez, l'unique d'ailleurs de toute la Suisse.

Disons un mot maintenant de l'histoire de l'horlogerie que le doyen Morel considérait déjà comme très importante, puisque dès son introduction elle put concurrencer sérieusement la production étrangère<sup>7</sup>. C'est par le sud que l'horlogerie a pénétré dans le Jura. Peu à peu, elle s'est étendue toujours plus vers le nord pour prendre possession finalement de la totalité du pays jurassien. L'horlogerie jurassienne naquit à La Neuveville vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Daniel Jean-Richard forma lui-même quelques apprentis horlogers. Partie de La Neuveville, cette nouvelle industrie gagna le Vallon de Saint-Imier qui, durant longtemps, resta dépendant du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Aux Franches-Montagnes, cette industrie n'est apparue que plus tard, surtout à Saignelégier. Le district de Delémont et l'Ajoie furent lents à s'acclimater. « L'introduction de l'horlogerie tentée dans un but d'uti-

<sup>5</sup> Charles-Ferdinand Morel, *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle*. Strasbourg 1813.

<sup>6</sup> P.-O. Bessire, *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*, Porrentruy 1935, p. 202.

<sup>7</sup> A. Pfister, *L'industrie horlogère dans le Vallon de Saint-Imier*. Saint-Imier 1944. — E. Péquignot, *L'industrie horlogère*. Chronique du Jura. Zurich 1947.

lité vers 1845, fut qualifiée d'œuvre extrêmement difficile et n'aboutit pas, malgré les sacrifices importants consentis à cette époque-là<sup>8</sup>. »

La population jurassienne ne voyait pas de bon œil le développement de l'industrie horlogère, car elle risquait de porter un coup fatal à l'agriculture qui, certes, rapportait moins, mais qui avait l'avantage de fournir un revenu régulier, très peu sujet aux fluctuations économiques.

### Pourcentage de la population industrielle

Une industrie ne peut se développer qu'à la condition de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre abondante et qualifiée. Suivant une évolution régulière, le Jura a perdu peu à peu son caractère agricole. Seule la plaine de l'Ajoie occupe encore un nombre d'agriculteurs relativement élevé par rapport aux autres districts, mais la désertion des campagnes n'est pas arrêtée pour autant. Notons en passant que la diminution des personnes occupées dans l'agriculture n'a pas entraîné une réduction des surfaces cultivables. On assiste à un phénomène de compression par lequel l'entreprise agricole, pour pouvoir survivre, se voit contrainte d'étendre son domaine cultivable.

Le tableau suivant nous indique la répartition de la population active dans les trois secteurs de l'économie, d'après le recensement de 1950 :

Districts	Primaire %	Secondaire %	Tertiaire %
Courtelay	13,6	68	18,4
Delémont	21,2	52,5	26,3
Franches-Montagnes	33	48,8	18,2
Laufon	13,1	65,5	21,4
Moutier	14,9	67,2	17,9
La Neuveville	25,2	41,2	33,5
Porrentruy	25,1	50,4	24,5
Jura	19,3	59,2	21,5
Berne (Jura compris)	20	45,5	34,5
Suisse	16,6	46,8	36,6

Cette répartition correspond à peu de chose près à celle de Fourastié. Les statistiques consultées nous indiquaient quatre secteurs : agriculture et sylviculture ; industrie et métiers ; commerce, hôtellerie, transports ; et finalement les autres branches.

Nous avons inclus :

- dans le secteur primaire : l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les mines et les carrières ;
- dans le secteur secondaire : l'industrie et les métiers ;
- dans le secteur tertiaire : le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, les transports, les services publics, les services de maison, les journaliers, les établissements.

Lorsque Fourastié parle du secteur primaire, il entend par là les branches à progrès technique moyen. Lorsqu'il parle du secondaire, il entend les branches à fort progrès technique et lorsqu'il parle du tertiaire, il entend les branches à progrès technique faible ou nul. Cepen-

<sup>8</sup> P. Rebetez, A l'origine du tourisme et de l'industrie dans le Jura. Bulletin de l'ADIJ 1944, p. 69.

dant il insiste sur le fait que sa classification, contrairement à celle de Colin Clark, n'est pas fixe. Elle est susceptible de modification. Une branche économique classée dans le secondaire peut passer dans le tertiaire et vice versa.

Si nous reprenons les chiffres du tableau ci-dessous, nous pouvons tirer la conclusion que dans son ensemble le Jura est fortement industriel. Le total de sa population active occupée dans le secondaire se monte à 59,2 %, alors que le pourcentage pour tout le canton de Berne est de 45,5 % et pour la Suisse 46,8 %. En admettant d'après Fourastié que le pourcentage élevé du tertiaire est un signe de richesse et de prospérité, nous devrions conclure que le Jura n'en est encore qu'à une période d'expansion industrielle, puisque le 21,5 % de sa population active travaille dans le tertiaire.

Il nous intéresse de connaître maintenant le nombre d'ouvriers que l'industrie jurassienne est censée pouvoir occuper, c'est-à-dire le personnel susceptible de trouver un emploi auprès des établissements industriels situés sur le sol jurassien.

Districts	Nombre d'entreprises	Total des ouvriers
Courtelary . . . . .	135	4 728
Delémont . . . . .	53	2 626
Franches-Montagnes . . . . .	33	863
Laufon . . . . .	29	1 869
Moutier . . . . .	110	6 579
La Neuveville . . . . .	10	375
Porrentruy . . . . .	104	2 928
Jura	474	19 968

Après avoir décrit ce phénomène, il est du plus haut intérêt de faire un parallélisme entre la population industrielle totale de chaque district et la population occupée par les entreprises régionales.

Districts	Population industrielle totale	Population occupée par les entreprises régionales	%
Courtelary . . . . .	7 866	4 728	60,1
Delémont . . . . .	4 823	2 626	54,4
Franches-Montagnes . . . . .	1 836	863	47,0
Laufon . . . . .	3 121	1 869	59,8
Moutier . . . . .	8 420	6 579	78,1
La Neuveville . . . . .	859	375	43,6
Porrentruy . . . . .	5 527	2 928	52,9
Jura	32 452	19 968	61,5

Avant de tirer une conclusion, il convient de rappeler que les chiffres de la colonne du centre du tableau ci-dessus proviennent de la statistique des fabriques soumises à la loi sur les fabriques. Il existe à côté de cela un certain nombre d'établissements, principalement artisanaux, qui ne sont pas soumis à la loi sur les fabriques. Il conviendrait donc de réduire le chiffre de 61,5 %. Mais le phénomène n'en disparaît pas pour autant. Il est d'ailleurs confirmé par d'autres études que nous verrons par la suite : une grande partie de la population industrielle va travailler en dehors du Jura.

L'accroissement de la population industrielle du Jura est un phénomène extrêmement sensible. En reprenant les chiffres du recensement de 1941 et ceux de 1950, nous constatons que ce phénomène est plus important dans certains districts que dans d'autres.

Districts	Personnes occupées dans l'industrie en %		Variation
	1941	1950	
Courtelay . . . . .	63,4	68,0	+ 5,6
Delémont . . . . .	44,4	52,5	+ 8,1
Franches-Montagnes . . . . .	38,2	48,8	+ 10,6
Laufon . . . . .	59,5	65,5	+ 6,0
Moutier . . . . .	65,2	67,2	+ 2,0
La Neuveville . . . . .	32,2	41,1	+ 8,9
Porrentruy . . . . .	44,0	50,4	+ 6,4
Jura	53,4	59,2	+ 5,8

Les districts de Courtelary et de Moutier, fortement industrialisés, ont peu varié durant ces neuf ans. Le district de Laufon, très industriel déjà, subit une variation de 6 %. La remarque que nous faisons au sujet de l'Ajoie concernant son caractère agricole se précise ici. Sa population industrielle a augmenté de 6,4 %, alors que sa population agricole a diminué durant cette même période de 5,9 %. La Neuveville et Delémont font un bond important. Cependant le phénomène le plus saisissant est celui que nous offrent les Franches-Montagnes. En l'espace de neuf ans, leur population industrielle s'accroît de 10,6 %. En 1941, le 37,5 % de leur population travaillait encore dans l'agriculture, en 1950 c'est le 31,7 %. A titre de conclusion, nous voyons que seuls les districts de La Neuveville et des Franches-Montagnes ont moins de la moitié de leur population active occupée dans l'industrie.

### Formes et dimensions des entreprises industrielles

Grâce à une réponse privée que le Bureau fédéral de statistique a bien voulu nous remettre, nous pouvons donner ci-dessous la forme juridique des entreprises jurassiennes pour l'année 1955 :

Forme juridique	
Personne seule . . . . .	152
Société simple . . . . .	—
Société en nom collectif . . . . .	70
Société en commandite . . . . .	13
Société anonyme . . . . .	231
Société à responsabilité limitée . . . . .	19
Société coopérative . . . . .	4
Entreprises publiques . . . . .	3
Autre forme juridique . . . . .	1

D'après le recensement fédéral des fabriques du 15 septembre 1949, on comptait dans le Jura 474 établissements soumis à la loi. En 1944, il y en avait 368 et enfin en 1955 493. Un trait caractéristique des entreprises jurassiennes est leurs petites dimensions. D'après le tableau suivant<sup>9</sup>, nous voyons que plus de la moitié des entreprises ont moins

<sup>9</sup> Données personnelles fournies par le Bureau fédéral de statistique en date du 28 août 1956.

de 20 ouvriers. Seules trois fabriques ont plus de 500 ouvriers. Ainsi donc, il n'existe pas dans le Jura de grandes agglomérations industrielles, lieu de convergence de tout un monde ouvrier. Au contraire, de petites fabriques sont disséminées çà et là, fournissant une occasion de travail aux gens de la région. Ce phénomène se rencontre surtout dans la branche horlogère. Aux Franches-Montagnes, par exemple, en 1944, sur 22 fabriques horlogères, il y en avait 20 avec moins de 50 ouvriers, dont 12 avec moins de 20. Cette manifestation de l'économie jurassienne est très saine. Le paysan ayant quitté la terre, se trouve moins dépaysé dans un atelier d'une douzaine de personnes que dans une usine immense où l'ouvrier n'est plus qu'un numéro.

Forme juridique	Nombre des exploitations occupant . . . ouvriers						
	jusqu'à 10	11-20	21-50	51-100	101-200	201-500	501-1000
Personne seule . . . . .	87	42	19	2	1	1	—
Société simple . . . . .	—	—	—	—	—	—	—
Société en n. collectif	28	25	10	5	1	1	—
Société en commandite	5	2	3	1	1	1	—
Société anonyme . . . . .	38	44	59	43	26	18	3
S. à r. l. . . . .	9	5	5	—	—	—	—
Société coopérative . . .	2	2	—	—	—	—	—
Entreprises publiques . .	1	2	—	—	—	—	—
Autre forme juridique	—	—	1	—	—	—	—
En tout . . . . .	170	122	97	51	29	21	3

En 1944, 368 entreprises industrielles occupaient 16 882 ouvriers, ce qui fait une moyenne de 45 ouvriers par entreprise. En 1955, 493 fabriques se partageaient 22 102 ouvriers et nous obtenons une moyenne de 45 ouvriers également, alors qu'en 1949 cette moyenne était de 42 par entreprise. En l'espace de onze ans, soit de 1944 à 1955, le nombre des entreprises a augmenté de 125. Cependant, cette augmentation n'est pas progressive, comme le prouvent les chiffres suivants :

	1944	1949	1955
Nombre d'entreprises . . . . .	368	474	493

En cinq ans, de 1944 à 1949, le nombre des entreprises a crû de 106, tandis que de 1949 à 1955, soit six ans, l'augmentation n'est que de 19. Dans le Jura, nous n'assistons pas au phénomène de disparition des petites entreprises englouties par les grandes. Nous remarquons au contraire que de nouvelles petites entreprises se créent, pendant que les anciennes s'agrandissent. En 1944, il y avait 285 entreprises occupant moins de 50 ouvriers ; en 1955, il y en a 389.

Naturellement que la branche occupant le plus de personnes est l'horlogerie, soit 10 304 personnes contre 8276 en 1944. La construction des machines suit avec 3339 personnes contre 2737 en 1944. Puis viennent ensuite l'industrie métallurgique avec 1969 ouvriers, l'indus-

trie textile (habillement y compris) avec 1239 ouvriers et l'industrie de la terre et de la pierre avec 1097 ouvriers. Les autres entreprises se répartissent le reste.

### **Qualification de la main-d'œuvre**

Il n'est naturellement pas possible de porter un jugement général sur la qualité de la main-d'œuvre. Comme partout ailleurs, il s'agit en premier lieu d'établir différentes distinctions. Si nous commençons l'appréciation par le bas, nous rencontrons d'abord le manœuvre, celui qui n'a comme ressource de travail que ses deux bras. Celui-là est en principe apte à tous travaux pénibles et rudes, n'exigeant aucune connaissance professionnelle. Ce manœuvre se rencontre dans l'industrie du bâtiment, du bois et dans l'industrie métallurgique. Vient ensuite l'ouvrier spécialisé travaillant dans l'industrie alimentaire, textile, chimique.

Ces deux catégories de travailleurs n'ont rien de particulier et ils ne sont pas un trait caractéristique de l'ouvrier jurassien. Ces deux types se rencontrent dans toute société industrielle. Loin de nous l'idée de prétendre que les industries ci-dessus n'occupent qu'une main-d'œuvre quelconque. Il existe naturellement dans chacune de ces branches industrielles un certain nombre d'ouvriers hautement qualifiés, qui sont de véritables piliers de l'entreprise. Nous décrivons en somme le trait caractéristique de la main-d'œuvre occupée par ces groupes industriels.

L'industrie des machines et l'horlogerie, par contre, exigent une main-d'œuvre hautement qualifiée pour un travail minutieux et précis. Grâce à une tradition déjà ancienne, l'ouvrier jurassien a su répondre à ces exigences. Il est curieux de constater que la plupart du personnel occupé dans l'horlogerie n'a suivi aucun apprentissage légal, et pourtant le travail fourni est excellent. Avez-vous déjà observé les mains d'un horloger ? Aucun trait rude ne vient interrompre la finesse des lignes. Des doigts élégants et souples manient des pièces à peine visibles à l'œil nu. Penché sur son établi, l'horloger, presque immobile, exécute un travail de précision et de patience, richesse inestimable de la petite patrie jurassienne.

J.-M. SCHALLER, Dr rer. oec.

## **Excursion de la Société forestière bernoise dans les forêts domaniales des Ecorcheresses**

### **Généralités**

La Société forestière bernoise organise chaque été une excursion qui traite un sujet forestier spécial. Aussi, le 19 juin 1958, le thème de la journée était « La hêtraie jurassienne ». Comme but d'excursion, les organisateurs avaient choisi les belles forêts domaniales des Ecorcheresses situées dans la région de la hêtraie pure et de la hêtraie à sapin.

Le matin furent traitées des questions sociologiques et sylviculturales et l'après-midi fut consacré à la visite de la « Dozière » qui utilise le bois de hêtre pour la fabrication de cellulose.